

2. DES PRIORITÉS PÉDAGOGIQUES QUI S'INSCRIVENT DANS LE TEMPS

Fiche 2.2

Territoires ruraux et éducation prioritaire



30, cours de Luze
BP 919
33060 BORDEAUX
CEDEX
Tél 05 56 56 36 00
Fax 05 57 87 08 60
ce.ia33@ac-
bordeaux.fr

RETROUVEZ LES OFFRES
DE NOS PARTENAIRES EN
UN SEUL CLIC



DES PRIORITES PEDAGOGIQUES QUI S'INSCRIVENT DANS LE TEMPS

TERRITOIRES RURAUX ET ÉDUCATION PRIORITAIRE

Accompagner les territoires ruraux



Après une phase de dialogue soutenu, avec les maires, avec les personnels d'encadrement, les enseignants et les parents d'élèves, eu égard au contexte, à la sociologie du département, la direction académique a fait le choix politique de créer une clé de répartition des moyens plus favorable pour les territoires ruraux défavorisés.

Cette mesure concrète se traduit par des effectifs par classe allégés, des mesures de sauvegarde, des moyens d'accompagnement des élèves renforcés et par une redéfinition de la carte des circonscriptions qui reconnaît davantage la spécificité de la ruralité en Gironde.

C'est bien la conjonction d'efforts quantitatifs et qualitatifs qui permettra de mieux soutenir les élèves les plus éloignés des centres urbains et de dynamiser des parcours scolaires avec ambition.

Mettre en œuvre le plan pour l'Éducation prioritaire

L'Éducation prioritaire est une réalité qui s'appuie d'abord sur une ambition politique, celle d'une école plus juste, plus efficiente, plus ambitieuse.

Si le fonctionnement en réseau est aujourd'hui une nécessité partout, un collège et ses écoles de rattachement, au service de la continuité des apprentissages structurés par le cycle 3, les écoles et collèges de l'Éducation prioritaire bénéficient de moyens importants ciblés sur la pédagogie, au service d'une meilleure réussite des élèves, dans leur résultat, dans leur parcours, dans leur devenir.

Concrètement, ce sont en Gironde plus de 10 millions d'euros complémentaires attribués aux écoles et collèges en Éducation prioritaire, soit plus de 200 emplois d'enseignants.

Cette politique éducative sera accompagnée, dès la rentrée 2017, 85% des CP dédoublés en REP+ et 25% en REP avec un objectif conforté de **100% de réussite pour chaque élève**.



Une méthode dans l'accompagnement des structures scolaires, des personnels et des élèves pour satisfaire une ambition commune

- Exigence, confiance, autonomie
- Équité, transparence, bienveillance
- Dialogue, contractualisation, lettre de mission, responsabilité